



Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :
23

Conseillers
en fonction :
22

Conseillers présents :
16

Date d'envoi de la
convocation :
5 décembre 2025

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 9 décembre 2025

Sous la présidence de M. Luc GIAMBERINI, Maire
Secrétaire de séance : Mme Régine GRESSET

Présents :

Mme Christelle BARTHEL ; M. Guillaume BERNEZ ; Mme Patricia CANTERI ; Mme Patricia FAGNONI ; M. Luc GIAMBERINI ; M. Patrick GRELOT ; Mme Régine GRESSET ; M. Jean-Paul LARISCH ; Mme Angèle LIPPOLIS ; M. Etienne LOGNON ; M. Cyril NEIS ; Mme Peggy RASQUIN ; Mme Armelle REISER-LAGRUE ; Mme Sabine RONGVAUX ; Mme Marie WUJEK ; M. Benoit ZIMMERMANN

Absents excusés :

Mme Nicole BURGER (donne procuration à M. Patrick GRELOT)
M. Bruno FREUDL (donne procuration à Mme Patricia FAGNONI)
Mme Sandra ILLG (donne procuration à Mme Régine GRESSET)
M. Eric BOILEAU (donne procuration à M. Luc GIAMBERINI)
M. Patrick SILOV TEPIC (donne procuration à M. Benoit ZIMMERMANN)
M. Laurent GARCIA (donne procuration à Mme Marie WUJECK)

Absents non-excusés :

DCM N°6 : Vote des tarifs – 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité, pour la bonne valorisation du domaine public, de fixer les tarifs, produits et droits de place pour l'année 2026 ;

Entendu l'exposé suivant :

Après étude des tarifs, produits et droits de place et avis de la Commission finances, **le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **FIXE** les tarifs communaux 2026 comme suit :

Tarifs Communaux		Envoyé en préfecture le 11/12/2025 Reçu en préfecture le 11/12/2025
Portions Communales par an TTC		Publié le 26 €
Location de terres par hectare, pour agriculteur		ID : 057-215701558-20251209-6122025-DE
Concessions dans les cimetières communaux		valeur de 4 quintaux de blé
pour 15 ans 1m x 2m		225 €
2m x 2m		450 €
pour 30 ans 1m x 2m		305 €
2m x 2m		610 €
Columbarium ou cavurne : la case pour 30 ans		1 160 €
Columbarium ou cavurne : renouvellement concession (trentenaire également)		350 €
Produits forestiers		
Hêtre, chêne, et autres feuillus : le stère H.T.		11 €
Charbonnette : le stère H.T.		4 €
Droit de place (occupation du domaine public)		
Par mètre linéaire occupé		1 €
Droit de place des forains		
Forfait minimum		10 €
Stands le m2		1 €
Manèges le m2		1 €
Participation financière des autres communes pour les frais de scolarité par élève et par an - Rentrée scolaire		700 €



- **FIXE** les tarifs de mise à disposition de locaux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

Salle

Berger

Levrault

ID : 057-215701558-20251209-6122025-DE

Salle

Billiers

TARIFS TTC APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026

		Halle sportive ²	Salle de réception	Salle Bar/Réunion	Cuisine	Haut (avec cuisine)	Bas (sans cuisine)
Associations Courcelloises et Ladonisiennes ¹ dans le cadre des activités sportives et culturelles.	Forfait horaire ¹	2 €	2 €	2 €		2 €	2 €
	Forfait 1 jour	330 €	120 €	90 €	Incluse	90 €	50 €
	Forfait 2 jours	460 €	170 €	120 €	Incluse	120 €	80 €
	Forfait 3 jours	550 €	200 €	160 €	Incluse	160 €	120 €

Particuliers Courcellois ou Ladonisiens	Forfait horaire		20 €	15 €	10 €	15 €	10 €
	Forfait 1 jour	420 €	230 €	160 €	Incluse	160 €	60 €
	Forfait 2 jours	580 €	320 €	225 €	Incluse	225 €	90 €
	Forfait 3 jours	710 €	390 €	280 €	Incluse	280 €	105 €
	Forfait recueillement enterrement			75 €		75 €	

Particuliers extérieurs	Forfait horaire		35 €	25 €	25 €	25 €	20 €
	Forfait 1 jour	730 €	450 €	320 €	100 €	320 €	210 €
	Forfait 2 jours	1 030 €	620 €	450 €	140 €	450 €	290 €
	Forfait 3 jours	1 250 €	750 €	540 €	170 €	540 €	350 €

Evénements spéciaux (St Sylvestre, événements commerciaux...)	Forfait 1er jour	1 500 €	650 €	650 €	150 €		
	Forfait 2 ^e jour et suivants	500 €	250 €	250 €	75 €		
	Installation / enlèvement 1/2 journée ³	250 €	150 €	150 €			

³ toute demi journée commencée est due

Les Forfaits

² Pose/dépose tapis protection obligatoire	350 €						
Rebalayage sol	50 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €
Relavage sol	100 €	50 €	50 €	75 €	50 €	25 €	25 €
Relavage vaisselle	100 €	50 €	50 €		50 €		

Location⁴ (dans le cadre des locations de salle et durant l'événement)

Associations Courcelloises et Ladonisiennes	Vaisselle repas (12 pièces maxi/pers)	0,5 €			0,5 €		
	Vaisselle café (5 pièces maxi/pers)	0,25 €			0,25 €		
	Vaisselle supplémentaire	0,1 €			0,1 €		
	Équipements (tables, chaises...)		Mis à disposition			Mis à disposition	

Autres	Vaisselle repas (12 pièces maxi/pers)	1 €		1,00 €
	Vaisselle café (5 pièces maxi/pers)	0,5 €		0,5 €
	Vaisselle supplémentaire	0,1 €		0,1 €
	Équipements (tables, chaises...)	Mis à disposition		Mis à disposition

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
 Reçu en préfecture le 11/12/2025
 Publié le 11/12/2025
 ID : 057-215701558-20251209-6122025-DE

⁴ Après l'état de lieux, toutes détériorations, absences, casses... seront facturées au prix du rééquipement à neuf (sur la base du tarif fournisseur pour l'année en cours).

- **AUTORISE** la possibilité d'octroyer d'une réduction tarifaire ou une gratuité pour :

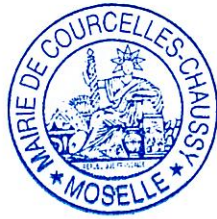
- Le personnel municipal ville de Courcelles-Chaussy / Landonvillers exclusivement à titre personnel et dans la limite d'une location par an (tarif forfaitaire associations).
- Une manifestation à entrée libre et gratuite organisée en partenariat avec la commune.
- Une conférence ou une réunion ayant un attrait pour la population et organisée par une association, une collectivité territoriale ou un établissement public à entrée libre et gratuite.
- La tenue de réunions publiques dans le cadre des campagnes électorales.
- Les écoles courcelloises pour leur spectacle de fin d'année (1 jour par an et par école).

- **FIXE** les tarifs de mise à disposition aux associations pour l'année 2025 comme suit :

	Prix unitaire	Pour mémoire Tarifs 2024	Adhérents 2025	Tarifs 2025
Courts de Tennis extérieurs	3,50 €	304,50 €	92	322 €
Etang de pêche (forfait annuel)		1 000,00 €	250	1 000,00 €
Locaux Courcelles Pétanque	4,65 €	158,10 €	34	158,10 €
Locaux List Informatique	7,50 €	202,50 €	21	157,50 €
Terrain de football ALC	3,80 €	83,60 €	22	83,60 €
Terrain de football USCC	3,80 €	140,60 €	44	167,20 €
Locaux 11 allée des Ecoles (bâtiment périscolaire) par heure		2,00 €		2,00 €
Locaux du Fournil par heure		2,00 €		2,00 €
Court de tennis/badminton couvert par heure		2,00 €		2,00 €

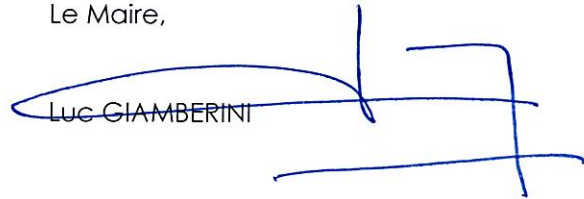
Fait et délibéré à COURCELLES-CHAUSSY le jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme et exécutoire,



COURCELLES-CHAUSSY, le 11 décembre 2025

Le Maire,


LUC GIAMBERINI

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de Monsieur le Maire,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de STRASBOURG soit par voie postale à l'adresse suivante : 31 avenue de la Paix 57060 Strasbourg ; soit par voie dématérialisée par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr